

SIA GSEA

Suite aux reprises des H+ CO et vos nombreuses questions.... petit Rappel

Compensation maxi de 15 jours au cours des 2 ou 3 ans suivant l'année de modulation pour 45 jours chômés :

L'ordre d'imputation des séances supplémentaires de compensation est modifié sur l'indemnisation des journées non travaillées, en deçà de la limite basse de - 5 jours,

Dans ce cadre, les heures supplémentaires réalisées seront ainsi imputées :

- **en premier lieu, dans les compteurs chômage, en commençant par les plus anciens et tant que ceux-ci ne sont pas vidés**
- **en second lieu, dans le compte courant collectif puis dans la réserve individuelle collective pluriannuelle**

Jours non travaillés	Compensation	Durée de compensation
6 ^{ème} au 15 ^{ème}	Paiement à 100% avec rattrapage de 4 jours	2 ans
16 ^{ème} au 25 ^{ème}	Paiement à 100% avec rattrapage de 3 jours	2 ans
26 ^{ème} au 35 ^{ème}	Paiement à 100% avec rattrapage de 2 jours	3 ans
36 ^{ème} au 45 ^{ème}	Paiement à 100% avec rattrapage de 1 jour	3 ans
A partir du 46 ^{ème}	Paiement à 100% sans rattrapage	

Rappel des Journées travaillées en H+ individuelles

Le choix est ouvert à chaque salarié de se faire payer (choix par défaut) où d'épargner les heures individuelles effectuées au-delà de l'horaire affiché. Si elles ne sont pas payées, les H+ individuelles créditent le Compte Courant Individuel H+.

Lorsque vous travailler le samedi ou une sixième séance, les Ouvriers et ETAM bénéficient d'une compensation qui peut prendre deux formes :

pécuniaire : paiement d'une majoration de 45 % de la rémunération perçue au titre des heures effectuées le samedi. C'est le mode de compensation par défaut.

Repos Compensateur de Remplacement (RCR) : compensation sous forme de repos égal à 50 % des heures effectuées. Cette forme de compensation est appliquée si le salarié en fait la demande.

IMPORTANT

Dans tous les cas, le mode de compensation résulte du choix du salarié pour chaque samedi ou sixième séance travaillée. (Ces heures vous appartiennent, il suffit de demander à la personne qui encodent vos heures de bien valider votre choix)

Moniteurs et MPF :

Le SIA/GSEA a demandé en réunion CE que l'ensemble des MPF et Moniteurs reprennent leurs postes respectif étant que l'activité est en hausse (H+, peut être VSD...) en souhaitant que cette activité soit maintenue après les congés.

La Direction dit que cela se fera avec l'arrivée d'intérimaire/CDD

ECHOS de la réunion CE ordinaire du 29 mai

- ✓ Départ PREC au 28 mai, 214 contacts (152 ouvriers, 44 ETAMS et 18 cadres)
 - 76 adhésions (45 ouvriers, 20 ETAMS et 11 cadres)
- ✓ Prévisions en hausse pour la production mondiale PSA passant au dessus de 3 millions ald 2,850 millions.
- ✓ Le Stock à diminué pour environ 500 000 véhicules (l'objectif)
- ✓ Moteurs TU et DV4 en nette hausse
- ✓ Nouvelles pièces pour CH : 100% des Vilebrequins TU3 soit environ 700/J
 - 30% des Vilebrequins TU1 soit environ 200/J
 - Collecteurs DV6 environ 5400/J
- ✓ Effectif à CH à fin 04 : 2313 personnes
- ✓ Suite à l'arrêt de l'usinage à Meudon, possibilité de récupérer des machines d'usinage pour pièces Prototype au secteur TRN.
- ✓ Activité soutenue, venues d'intérimaires/CDD avec contrat jusqu'à fin juillet à hauteur d'environ 60/70 dans les jours qui viennent (chiffre à confirmer) au-delà des 18 personnes déjà rentrées le 25 mai.
H+ CO les vendredi soir avec décalage des séances le matin et ap. midi pour éviter de faire 10H00 de nuit.
H+ individuel. les samedis matin
possibilité de mise en place de VSD dans certains secteurs
- ✓ **Les seules H- concernent la ligne DW** (H- les lundi matin de S24 à S27
H- les vendredi après-midi S24, S26 et S27)

Prochaine réunion CE le mardi 9 juin

NOTRE BLOG

<http://sia-charleville.com>